Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 12 (1876)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG. 15 Août 1876.

12e année. No 16.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — A propos de la statue d'Herbart, le philosophe de l'éducation, à Oldenbourg. L'enseignement du style et de la composition. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire. — Partie pratique. — Variétés. Découvertes nouvelles en Australie (suite).

A propos de la statue d'Herbart, « le Philosophe de l'éducation, » à Oldenbourg.

L'*Allgemeine Schulzeitung*, que rédige M. Stoy, professeur à l'Université et conseiller d'éducation à Jéna, renfermait, dans son No du 3 juin 1876, un article très-intéressant sur le philosophe Herbart et l'importance de son rôle dans la culture générale des esprits pour la religion, l'Etat et les sciences.

En effet, Jean-Frédéric Herbart, né à Oldenbourg en 1776 et mort en 1841, n'est pas un philosophe comme un autre. Il s'est voué spécialement à l'étude de la pédagogie, pour laquelle Pestalozzi lui avait inspiré de l'enthousiasme pendant le séjour que fit en Suisse, comme précepteur dans une famille, le jeune savant allemand. Pénétré de la beauté et de la fécondité de l'idée pestalozzienne, le penseur du Nord s'en est emparé pour la creuser et l'approfondir, en la systématisant et en lui donnant pour base une psychologie plus scientifique.

« La psychologie, dit Herbart, est la mère de la pédagogie. »

Ces paroles ont fait sourire plus d'un praticien. Les hommes de cette classe regardent comme chimère tout ce qui est théorie et n'accorde de valeur qu'à la pratique. Le praticien pur sang a l'habitude d'appeler nébuleux non-seulement tout ce qu'il ne comprend pas du premier coup, mais encore tout ce qui dépasse son horizon borné.

En y réfléchissant un peu cependant, tout homme d'école se rendrait aisément compte de la vérité de la maxime d'Herbart. Sur quelle matière travaille l'instituteur ? Sur l'esprit de l'enfant, n'est-ce pas ? Or, plus vous connaîtrez la nature propre, les limites de cet esprit, plus il vous sera aisé d'agir sur lui, plus votre puissance d'action sera grande. Ainsi donc, ce qui nous semblait si nébuleux, si spéculatif, est presque simple comme bonjour.

Mais, quelque praticien qu'on soit et partant hostile à toute science de cabinet et à toute phraséologie philosophique, il est impossible qu'on ne saisisse pas cet autre principe de Herbart, concernant le caractère moral de l'éducation :

« Ce n'est pas seulement pour l'avantage extérieur de la jeu-
» nesse, ce n'est pas pour la parade et l'éclat, ni pour la satisfac-
» tion de besoins passagers ou pour flatter l'orgueil humain qu'il
» faut instruire la génération nouvelle. Il faut l'instruire pour
» former son caractère, pour épurer sa volonté, élargir ses vues,
» l'intéresser à tout ce qui est humain, l'affranchir de l'égoïsme,
» donner un aliment sain et une impulsion généreuse à son esprit,
» pour embraser et ennoblir son âme, la remplir de l'amour de la
» vérité et d'aspirations élevées vers le beau, le grand, l'éternel
» et l'infini. »

Dans un discours prononcé par le professeur Lazarus et inséré dans la *Gazette d'Oldenbourg*, n° 105, Herbart tiendrait comme philosophe une des premières places au ciel intellectuel de l'Allemagne et du monde, c'est-à-dire à côté de son maître Fichte, entre Hégel et Schilling, après (chronologiquement parlant) Leibnitz et Kant.

« Ce n'est pas comme individus, dit M. Lazarus, que les héros
» de l'esprit influent sur leurs contemporains et leurs descen-
» dants ; c'est comme expression de l'esprit national, comme
» émanation et témoignage de l'âme du peuple. Aussi, dans la
» suite des temps et au milieu de cette grande société que forme
» l'humanité tout entière, un peuple est-il apprécié en raison des
» grandes individualités dans lesquelles il s'est incarné et qui re-
» présentent son génie, son œuvre, sa gloire. »

Ces belles paroles de Lazarus, l'admirateur de Herbart, sont vraies et font encore une fois toucher du doigt le pitoyable raisonnement de ceux qui ne voient dans les hommes supérieurs

que des ennemis de l'humanité ou des existences gênantes pour celle du commun des mortels.

Quant au rang que tient réellement Herbart dans le Panthéon germanique et parmi les philosophes en particulier, Lazarus a quelque peu exagéré, et son jugement ne s'accorde pas entièrement avec celui des historiens de la science en France et en Allemagne. Il en est même qui, pareils à M. Fouillée, n'ont pas daigné lui faire une place dans l'histoire de la philophie. C'est alors tout simplement de l'injustice ; car Herbart est un penseur éminent, original, et qui, plus est, un *philosophe de l'éducation*.

Ce que nous disons d'Herbart aujourd'hui n'est, au reste, qu'une manière d'annoncer le sujet, une sorte de prélude à une étude plus sérieuse et plus concrète. Cette étude, nous espérons la voir faire à celui de nos collègues qui se confesse le disciple de Herbart et qui en a étudié le système, en quelque sorte sur place, c'est-à-dire par l'intermédiaire de M. Stoy, alors à Heidelberg et aujourd'hui à Jéna. Seulement, en notre qualité, premièrement de français (de langue) et secondement d'éclectique, nous exprimerons le vœu que le collaborateur en question et notre ami, M. D., n'oublie pas quel est le public auquel il s'agit de faire connaître la philosophie éducative d'Herbart et, en second lieu, nous ferons observer que le système sera d'autant mieux compris et apprécié qu'on s'attachera à en faire voir le côté pratique et *exotérique* plutôt que le côté abstrait, spéculatif et *esotérique*. La plus mauvaise des philosophies est celle qui consiste à employer des formules ambitieuses ou obscures pour exprimer ce que le bon sens peut dire en phrases claires comme le jour et intelligibles à chacun. Rien n'a plus contribué à déconsidérer la science que la triste phraséologie dont se moquait si spirituellement Molière dans le *Bourgeois gentilhomme*.

A. Daguet.

L'enseignement du style et de la composition

d'après le cours de langue de Larive et Fleury

(publié chez Armand Colin, Paris, rue Condé, 16).

A peu près sous le même titre, nous avons publié dans le N° 5 de l'*Educateur* (année 1875) un article destiné à faire connaître la marche tracée par *Larive* et *Fleury* pour l'enseignement de la composition. Nous parlions alors d'un cours de langue divisé en *première* et *deuxième* année, c'est-à-dire deux traités, l'un pour la division inférieure et l'autre pour la division supérieure d'une école primaire. Le style et la composition, cette étude si aride et si difficile du programme scolaire, était le but que nous nous proposions d'atteindre.

Aujourd'hui, c'est de la *Troisième année de grammaire* que nous allons parler.

Peut-être, le titre de l'ouvrage que nous examinons aurait-il été plus exactement remplacé par celui de *Traité de la langue française*, car l'œuvre dont il est ici question est un véritable cours de langue et de littérature. — Rédigée sur le même plan et avec le même caractère pratique que les cours précédents, la *Troisième année de grammaire* comprend six grandes divisions.

C'est d'abord un traité de grammaire proprement dit, renfermant la révision succincte des parties essentielles de la grammaire, ainsi que le complément de différentes théories grammaticales que jusqu'alors on n'avait fait qu'effleurer. On n'a pas oublié non plus un côté important et le plus neuf de l'enseignement grammatical : nous voulons parler de la *méthode historique*. C'est à l'aide d'aperçus sur une foule de sujets nouveaux, laissés dans l'ombre par beaucoup de grammairiens, que l'on pique la curiosité toujours insatiable du jeune âge, et que l'on vient au secours de la mémoire et des autres facultés de l'intelligence. D'ailleurs, ces données très judicieuses et se rapportant surtout aux notions accessibles aux jeunes gens qui n'étudient pas les langues anciennes, rendent plus claires, plus lumineuses, plus durables les règles fondamentales de la grammaire, ainsi que les anomalies apparentes dont fourmille la langue française.

Dans ce chapitre, comme dans toutes les autres parties de l'ouvrage, des exercices servent d'application aux règles étudiées. L'orthographe et la composition se donnent la main. Les *lettres*, les *narrations* et les *descriptions* sont entremêlées, et forment l'élève aux genres les plus simples de l'art d'écrire. Et c'est ainsi que se complète chacune des dix parties du discours.

Aux devoirs d'orthographe, de rédaction, succède l'étude théorique et pratique de la formation des mots. Préfixes, suffixes, diminutifs, familles de mots ou dérivation, mots d'origine grecque, tout cela est présenté dans un style excellent et avec beaucoup de méthode. De nombreux exercices étayent chaque règle. En veut-on une preuve ? — Après avoir défini, avec exemple à l'appui, que le préfixe *ab* et les trois formes *abs, av, a,* qui en proviennent, expriment l'éloignement, nous rencontrons différents exercices dont la première phrase est ainsi conçue : . . . *une opinion, c'est jurer qu'on y renonce et qu'on s'en écarte d'une manière absolue.* Et l'élève, à l'aide du mot *jurer*, imprimé en italique, trouve aisément que les points se remplacent par le verbe *abjurer*. Les autres phrases sont à l'avenant. Nous ne voulons ni ne pouvons citer ; il faut parcourir l'ouvrage du commencement à la fin pour avoir une idée de ce nouvel édifice grammatical. La recherche ou l'invention de ces innombrables phrases a dû être longue et laborieuse. Et si le goût ne se forme pas, si l'esprit ne se développe pas, si enfin

tous les ressorts de l'intelligence ne sont pas mis en jeu, assûrément, ce n'est pas la faute des auteurs. Mais n'anticipons pas, et avant de passer à une autre subdivision de l'ouvrage, donnons encore un spécimen du chapitre relatif aux mots d'*origine historique*. Voulant expliquer la circonstance fortuite qui a introduit dans notre langue le verbe *lambiner*, les auteurs disent que ce mot a été formé par allusion à *Lambin*, professeur au collége de France pendant le 16e siècle, et célèbre par la lenteur avec laquelle il procédait en travaillant et en donnant ses leçons. (*)

Après ces données et d'autres analogues, les exercices commencent. Voyez le premier exemple : *Comment appelez-vous une sorte de puits creusés d'abord en* **Artois ?** — Et plus loin : *Comment qualifiez-vous un individu chez lequel on dîne bien, et qui reçoit magnifiquement ses hôtes, comme le faisait* **Amphitryon**, *roi de Thèbes ?*

Ces thèmes, on le conçoit aisément, ne sont pas inventés pour embarrasser l'élève. Au contraire, loin de l'effrayer, ils lui donnent la clé de la réponse, afin de lui inspirer confiance dans ses propres forces tout en donnant plein essor à son imagination, que l'on dirige au besoin.

La troisième partie traite du *style* et de la *composition*. Le moment est venu de faire une étude spéciale du style et de ses qualités. Ici, tout est bien distribué. Ce sont d'abord les différents genres de style (*simple, tempéré, sublime*). C'est ensuite une revue des *qualités générales du style*. Les qualités particulières viennent à la suite. Le tout est accompagné d'exemples fort heureusement choisis et bien propres à graver dans la mémoire les définitions claires et simples que l'on donne.

Après ce premier chapitre s'ouvre un second qui traite des figures de rhétorique. L'*inversion*, l'*ellipse*, le *pléonasme*, la *syllepse*, pour les figures de grammaire, puis le *trope*, avec ses différentes dénominations, — l'*opposition*, la *répétition*, la *conjonction* et *disconjonction* pour les figures de mots, et, en troisième lieu, la *comparaison*, l'*accumulation*, la *définition*, la *description*, etc., pour les figures de pensées, tout cela présenté avec autant de précision que de clarté, est accompagné de nombreux exercices, d'application, faciles à développer et empruntés pour la plupart aux circonstances de la vie pratique. Etendre le cercle toujours trop restreint des idées de l'élève et lui fournir les moyens d'exprimer convenablement sa pensée, voilà le but que l'on poursuit. Nous croyons en effet que ce n'est pas en prenant un ton grave et élevé que l'on initiera le jeune homme à l'art si difficile d'écrire simplement mais correctement en français.

(*) Selon une autre étymologie, les mots lambin et lambiner devraient leur origine à un prêtre nommé Lambin, dont la lenteur à dire la messe était proverbiale. (*Note de la Rédaction.*)

L'étude du style proprement dit étant terminée, on aborde celle de la *composition*. Dans ce chapitre, aucune innovation bien importante. C'est, d'ordinaire, la voie suivie jusqu'à ce jour par plus d'un auteur. Aussi, nous passerons sans nous arrêter devant les pages qui traitent de la *narration*, de la *description*, de la *lettre*, du *rapport* et du *discours*. Nous ne dirons rien non plus des citations nombreuses et variées ainsi que des modèles qui se suivent tour à tour.

Ouvrons le chapitre quatrième qui a trait à la *rhétorique*. Ce mot sonnant et un peu relevé n'épouvante pas. Il n'y a en effet rien d'aride et de repoussant dans ces données sur l'*invention*, la *disposition* et l'*élocution*. D'ailleurs on se borne à l'essentiel, et tout est présenté avec simplicité et précision.

La quatrième partie est exclusivement destinée à la littérature en *prose* et en *vers*. Des notions sur la versification occupent le 2e chapitre. Ces règles sur l'*élision*, la *césure*, la *rime*, l'*hiatus* et l'*enjambement* intéressent l'élève et étendent le vocabulaire toujours trop restreint de la jeunesse.

Le 3e chapitre traite de la *poésie* et de ses différents genres, à savoir : la poésie *lyrique*, la poésie *épique*, la poésie *dramatique*, la poésie *didactique* et *descriptive*, la poésie *pastorale*, et enfin les poésies *fugitives*, tels que le *sonnet*, le *rondeau*, le *triolet*, la *ballade*, etc.

Le 4e chapitre est consacré à la *prose* dont les cinq genres principaux sont passés rapidement en revue. Mais comme une nomenclature est toujours sèche et aride, on a eu soin de multiplier les exemples à l'appui de chaque définition.

Ainsi que la quatrième partie, la cinquième est complétée par des devoirs écrits sur la littérature, c'est-à-dire des questionnaires dont les réponses servent à reconstruire ce qui a formé le sujet de cette subdivision du livre.

Entièrement consacrée à l'histoire littéraire, la cinquième partie de l'ouvrage jette un rapide coup d'œil sur les différents caractères de chaque époque littéraire. Viennent d'abord la littérature grecque et la littérature latine. Historiens, orateurs, philosophes, moralistes, auteurs didactiques, c'est-à-dire tous les principaux personnages des anciens défilent un à un, avec leurs œuvres, sous les yeux du lecteur. Mais la partie la plus importante et aussi la plus attrayante est sans contredit l'histoire littéraire de la France. A partir de la première époque, qui s'étend du règne de Clovis jusqu'à la neuvième et dernière époque comprenant la première moitié de ce siècle, tous les plus grands auteurs français apparaissent successivement, avec l'énumération et l'analyse succincte de leurs œuvres. Cette revue rapide et sommaire de la littérature française a son attrait aussi bien que son utilité. Même esquissés à grands traits, les chefs-d'œuvre littéraires piquent la curiosité et demandent à être connus en entier. Et certes, un grand pas est fait quand on a donné à la jeunesse le goût de la bonne littérature.

La sixième et dernière partie renferme un assez grand nombre de morceaux choisis, les uns en prose, les autres en vers. Chacune de ces pièces est accompagnée d'un questionnaire qui porte à la fois sur le vocabulaire, la grammaire et la littérature. Se présente-t-il un mot ou une tournure difficiles, l'élève est tenu d'en donner la signification au moyen du lexique placé à la fin du volume. Rencontre-t-on un nom propre, c'est alors, en quelque mots, la biographie du personnage en question. L'analyse d'une phrase offre-t-elle quelques difficultés, l'élève doit en faire la décomposition, tantôt sous le rapport grammatical, tantôt sous le rapport logique. S'agit-il d'une figure de style, c'est le moment de la signaler et de l'appeler par son nom. On le remarque, cette triple analyse du mot, de la phrase et de la pensée est une véritable gymnastique intellectuelle. « Dans les arts, — disait le père Girard, — on ne se borne pas à donner des principes aux élèves. Qu'en feraient-ils ? Ils n'en saisiraient pas la portée, ou bien ils ne les comprendraient pas du tout. On leur met de bons modèles sous les yeux pour les faire imiter de mieux en mieux. » Telle est la marche suivie dans le cours de langue que nous venons de faire connaître.

Bien des choses encore restent à dire. Mais nous n'irons pas plus loin. A ceux qui veulent le progrès des études, nous leur conseillons, — humblement cela va sans dire, — de parcourir du commencement à la fin la *Troisième année de grammaire*.

A. Perriard, *instituteur*.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Notions sur la Constitution politique du pays, à l'usage des écoles du canton de Fribourg, par A. Bourqui, préfet du district du Lac. Fribourg. 1876. 78 pages in-8°.

Nous recommandons aux instituteurs de la Suisse romande ce petit manuel, que nous avons lu avec beaucoup d'intérêt. M. Bourqui était qualifié pour faire ce travail : il a une longue pratique dans l'enseignement et les services qu'il a rendus en cette qualité, à Fribourg et à Delémont, sont encore appréciés à leur juste valeur ; en outre, ses études juridiques et sa position actuelle le désignaient tout naturellement pour traiter avec connaissance de cause des questions relatives à nos institutions. Les *Notions* sont écrites avec clarté, conscience et impartialité : le livre est aussi complet qu'il peut l'être pour les écoles. Un souffle patriotique anime toutes les pages de ce manuel, mis en quelque sorte sous le patronage de Nicolas de Flue et de Rossi, offerts en exemple aux instituteurs, qui, dans ces temps agités, feront bien de « s'inspirer des sentiments de conciliation »

(p. 6) de ces deux grands hommes chers à la Suisse. Les *Notions* comprennent 3 parties distinctes. L'auteur aborde successivement : 1° L'Etat et ses rapports avec le citoyen ; 2° la Suisse et ses institutions actuelles ; 3° le canton de Fribourg et son organisation. Nous avons surtout remarqué le chapitre qui concerne l'organisation scolaire dans ce canton (p. 61) et celui qui touche à l'organisation militaire fédérale (p. 76). L'auteur a adopté dans son manuel la méthode par demandes et par réponses : cette forme nous semble en effet la meilleure pour le but qu'il se propose. Somme toute, les *Notions* sont conçues dans le meilleur esprit. Voici notamment la réponse à cette question capitale : « *Qu'est-ce que la Patrie ?* »

« Ce n'est pas seulement la terre natale, le séjour matériel que nous habitons ; c'est l'ensemble des croyances, des lois, des habitudes, des souvenirs de famille et d'amitié au milieu desquelles nous avons vécu sur la terre natale. *La patrie est pour un peuple ce que la maison est pour la famille.* »

X. Kohler.

(Erziehungs-Departement der Republik Basel.) Compte-rendu du Département de l'Instruction publique de Bâle-Ville pour l'année 1875.

Le canton de Bâle-Ville possède un système complet d'instruction publique, qui commence avec l'école primaire et finit avec l'université. Voici une statistique des établissements scolaires de ce canton :

Université	202	élèves
Pædagogium	53	»
Ecole professionnelle	151	»
Gymnase littéraire	453	»
Gymnase réal ou industriel	580	»
Ecole supérieure des filles	465	»
Ecole secondaire des filles	636	»
Ecoles primaires des garçons	1143	»
» » des filles	1424	»

La campagne a 576 écoles primaires et une école secondaire.

Le nombre des élèves des écoles publiques est de 6,389, et celui des écoles privées de 1,498. Total : 7,887.

M. le conseiller Klein, directeur de l'Instruction publique depuis le 1er juillet 1875, s'occupe d'une réorganisation qui ne sera pas, comme dans d'autres cantons de notre connaissance, une désorganisation sous prétexte de réorganisation.

On se plaignait que, dans nos universités, les jeunes gens qui se destinaient au sacerdoce ne trouvassent pas un enseignement de musique théorique et en particulier aucune initiation à la musique sacrée. Le département y a pourvu en appelant le directeur de musique de la ville à faire un cours sur la matière. Dorénavant, le Pædagogium aura le même recteur que le gymnase.

La construction d'un bâtiment spécial pour le gymnase réal et industriel est en projet. Mais, on attend, pour commencer, l'issue de la question générale de réorganisation.

L'université a perdu plusieurs hommes marquants, à commencer par le Dr Reber, historien de mérite, et le professeur de littérature Charles-François Girard. M. le Dr Gerlach, qui professait depuis 50 ans avec une grande distinction les langues anciennes, a obtenu une retraite honorable.

Des 202 étudiants de l'université, 49 seulement appartiennent au canton de Bâle-Ville ; 127 viennent des autres cantons et 26 sont étrangers à la Suisse. 17 cantons sont représentés par leurs fils à l'école supérieure de Bâle. L'université a créé plusieurs chaires de droit, de médecine, de philosophie.

La bibliothèque publique s'est enrichie de 5,133 ouvrages, par la libéralité des amis de la science. La plupart de ces dons proviennent des bibliothèques de professeurs, MM. Vischer père et Brenner, entre autres. L'empereur d'Allemagne a voulu prendre rang aussi parmi les bienfaiteurs de la bibliothèque, et lui a fait don d'une splendide édition en 31 volumes des œuvres de Frédéric-le-Grand. Outre ces dons, la bibliothèque s'est procuré par achat 487 volumes.

Toutes les autres collections se sont enrichies d'objets d'art et d'antiquités, de minéraux, d'oiseaux, d'insectes, de plantes, etc.

Les conférences publiques ont été nombreuses et se donnent au *Bernouillianum*, orné des statues ou des bustes des mathématiciens les plus célèbres de ce nom.

Nous nous bornons à ces détails, suffisants, croyons-nous, pour donner une idée de l'intérêt qui s'attache aux comptes-rendus si objectifs et si substantiels du Département de l'éducation à BâleVille.

A. Daguet.

Rapport de la Commission d'éducation de la Chaux-de-fonds. Imprimerie du *National suisse*. 1876. 84 pages.

Ce rapport, émané de la plume du directeur du collége, M. Bornet, constate l'existence d'une discipline satisfaisante. Toutefois, c'est un peu grâce à la retenue et à l'établissement d'un surveillant pour la 3e classe industrielle des garçons. Les carnets de notes *journaliers* n'y ont pas nui et tiennent les familles au courant. La statistique des écoles pour 1876 indique un total de 3,369 élèves. A ce nombre, il faut ajouter 295 élèves qui suivent des écoles particulières.

Dans les rapports auxquels les examens ont donné lieu, on se plaint d'une lecture monotone et chantée, dont nous avons pu constater l'existence jusque dans les écoles supérieures des deux sexes. Un autre défaut, celui des réponses apprises par cœur, a été signalé dans diverses classes. On vous donne parfois de ce vice d'enseignement une raison assez plausible, on dit : « ce que l'enfant ne comprend pas en l'apprenant, il le comprendra » plus tard. »

Le calcul mental est en honneur dans les écoles de la Chaux-de-Fonds. C'est très bien. Il n'en est malheureusement pas toujours de même dans les écoles du Bas. C'est une lacune très-grave, sur laquelle nous attirons l'attention des hommes d'école et des Commissions d'éducation. En revanche, quelques maîtres montrent eux-mêmes aux élèves les mers, les golfes, les îles. *C'est à l'enfant lui-même,* dit avec raison le Rapport, *à montrer ces choses.*

L'orthographe est bonne dans plusieurs classes. « Plusieurs élèves, dit le » Rapport, ont fait *bene* à leur dictée. *Bene* (pour ceux qui ne connaîtraient » pas ce mot neuchâtelois ou latin) signifie sans faute ou très bien. » C'est ce qu'on appelait *sine (sine culpâ)* chez les Jésuites de Fribourg.

Pour l'instruction civique, on voudrait que l'enseignement fût mis au courant des modifications introduites ces dernières années pour le militaire au fédéral et pour le judiciaire au cantonal. L'instruction civique aura encore beaucoup à faire pour être comprise des pauvres enfants, quand elle l'est si peu de beaucoup d'adultes, qui n'ont pas encore appris à distinguer le Conseil des Etats du Conseil d'Etat, ni le Conseil fédéral du Conseil national.

On remarque dans certaines classes, la tendance des élèves à déclamer des morceaux trop difficiles, comme les *Imprécations de Camille* et le *Lac* de Lamartine.

On fait de l'esthétique à l'école industrielle des filles et on en fait même trop, selon le Rapport. Ce dernier voudrait qu'on donnât une plus grande part à l'analyse et à l'histoire littéraire. Le latin est enseigné comme cours facultatif et une heure par semaine, temps insuffisant à tous égards. On a expliqué César et Virgile. Il y a eu un travail plus sérieux pour la langue allemande. Les filles sont sur ce point plus avancées que leurs émules masculins.

Les sciences positives marchent bien ; le dessin est en progrès ; la méthode Gillet y contribue.

La Chaux-de-Fonds a été le siége de la fête cantonale des cadets, à laquelle on avait eu l'heureuse idée d'inviter aussi les cadets de Bienne, St-Imier et Morat. Il y avait environ 1,000 jeunes apprentis du métier des armes.

L'école d'art (dessin et modelage) a de bons résultats. Il est question de donner plus d'extension à cette école. A. D.

Cours complet d'instruction élémentaire à l'usage de la jeunesse dans les colléges et dans les institutions de jeunes personnes, par MM. A. Riquier, proviseur, ancien professeur agrégé d'histoire, et l'abbé Combes, archiprêtre du clergé de Bordeaux, chanoine honoraire de la Guadeloupe. Couronné par l'Académie française.

Zoologie, par J.-H. Fabre, docteur-ès-sciences, etc. Paris. Chez Delagrave, rue des écoles 58. Prix : fr. 1»50.

Les sciences comprendront dans ce cours 7 volumes (format in-8°, vignettes) rédigés par M. Fabre. Nous n'avons sous les yeux que l'ouvrage

que nous annonçons, un joli volume de 323 pages, divisé en deux parties. La première traite des fonctions de nutrition ; la deuxième s'occupe des fonctions de relation. Si toute la série des volumes nous est envoyée, nous pourrons juger d'une manière plus exacte ce cours de sciences. Nous nous bornons aujourd'hui à dire que les éléments de zoologie forment un excellent résumé des faits les plus importants de cette science. A la fin de chaque chapitre, le lecteur trouvera un questionnaire qui lui permettra de fixer dans son esprit ce qu'il faut retenir. L'auteur est trop connu comme savant et admirable vulgarisateur pour que nous ayons à nous arrêter sur les mérites de son style et l'esprit judicieux qui le guide dans la composition des ouvrages qu'il destine à l'instruction de la jeunesse.

VIEILLE.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

GENÈVE. — Deux faits bien douloureux se sont passés aux dernières promotions. C'est d'abord celui d'un enfant de 14 ans, auquel son pére aurait dit : « Si tu n'as pas de prix, ce que tu as de mieux à faire, c'est » de te jeter dans le lac. » Le prix n'étant pas venu, l'enfant, craignant la brutalité paternelle, n'a fait qu'un saut du Bâtiment électoral au lac.

Comment, dira-t-on, peut-il se trouver des parents aussi insensés, aussi pleins d'orgueil que ceux dont nous signalons ici la conduite indigne? Comme il n'y a pas d'article du Code à invoquer contre ces barbares, la presse ne devrait-elle pas y suppléer en les mettant en toutes lettres au pilori de l'opinion publique ? Ce fait nous en a rappelé un autre, heureusement moins grave, mais qui peut servir aussi à faire ressortir l'injustice et les aberrations de certains pères de famille, gonflés d'orgueil et qui, dans l'institution des prix, ne voient qu'une occasion de gloriole pour les leurs ou eux-mêmes. Un Fribourgeois, père de famille, avocat de talent, membre du Grand Conseil, et qui posait pour l'un des grands pourfendeurs du progrès, voyant revenir son fils avec un prix de religion ou de sagesse, imagina de brûler le livre et d'invectiver son fils de la manière la plus stupide, et avec force imprécations contre la bêtise de ce jeune homme, qui, au lieu d'un prix de progrès, n'apportait qu'un prix de sagesse ou de religion. Le désespoir de l'enfant et le chagrin de la mère, témoin de ce spectacle, semblaient ne produire aucun effet sur ce père hors de lui. Le fils cependant est devenu un homme capable, et remplit aujourd'hui un emploi d'une certaine importance dans la République.

Nous engageons les instituteurs à recueillir les faits du genre de ceux que nous signalons ici. Une statistique pareille aurait de bons effets pour éclairer le public ainsi que les autorités, et pour corriger la *déraison des parents*. Peut-être aussi y trouverait-on quelque nouvelle lumière sur les effets de l'*institution des prix*, si favorable aux mauvaises passions, la

vanité, l'orgueil, la jalousie, la haine, sans parler des bassesses que cette institution peut faire commettre aux maîtres eux-mêmes, quand ils n'ont pas la dignité, l'indépendance, la probité nécessaires pour résister aux influences locales, ou aux séductions de divers genres. C'est, par parenthèse, à Genève même que les vices de l'institution des prix ont été flagellés avec le plus de force et avec l'indignation de l'honnête homme, par feu le pasteur François-Marie Naville, l'ami du père Girard, célèbre écrivain et éducateur lui-même, dont le travail sur l'éducation publique est un des meilleurs qui aient vu le jour sur la terre romande et bien au-delà.

— La section littéraire de l'Institut national genevois ouvre aujourd'hui deux concours :

2me CONCOURS (terme, le 1er juillet 1877).

2° Un prix de *douze cents* francs est offert à la meilleure ETUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE SUR LES ROMANCIERS ET LE ROMAN DANS LA SUISSE DE LANGUE FRANÇAISE, *à partir de la Nouvelle-Héloïse jusqu'au moment actuel.*

Toutes les variétés du Roman et de la Nouvelle sont comprises dans le sujet. — Les concurrents sont invités à rester plutôt sobres de détails biographiques sur les auteurs, et à éviter les citations trop étendues ; ils devront développer surtout la partie la plus neuve de leur sujet, c'est-à-dire le tableau des trente ou quarante dernières années. — La section verrait avec plaisir les concurrents s'élever, en terminant, à des considérations d'ensemble, par exemple sur le caractère distinctif et la signification sociale, les ressources actuelles et l'avenir possible de ce genre littéraire dans notre pays.

Sont seuls admis au concours les ouvrages inédits, originaux, manuscrits et en langue française. — N'est plus réputé inédit l'ouvrage publié par l'auteur avant le jugement officiel du concours.

Les manuscrits ne doivent porter aucune signature. Chaque manuscrit sera accompagné d'un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

L'ouvrage honoré d'un prix ou d'un accessit pourra, si la section le juge convenable, être inséré dans les Mémoires *ou dans le* Bulletin *de l'Institut genevois. Cette insertion sera faite, d'ailleurs, sur le pied des travaux admis dans ces recueils, c'est-à-dire que l'auteur restera propriétaire de son travail et pourra le réimprimer ensuite à son gré.*

H.-F. AMIEL,
Président de la section de littérature.

Adresser à M. Joseph DUVILLARD, professeur au Gymnase, 8, rue du Soleil-Levant, Genève.

Les journaux de la Suisse sont particulièrement priés de faire connaître à leurs lecteurs l'ouverture de ces concours, qui adressent un même appel aux talents inconnus et aux mérites éprouvés.

FRANCE. — Les amis de l'instruction publique apprendront avec plaisir que M. Hoffet, ancien chef d'institution et auteur de nombreux ouvrages

didactiques et de grammaire en particulier, a été l'objet d'une haute distinction de la part de l'Académie des sciences morales et politiques. Il a été appelé à partager *ex æquo* avec M. Alphen, inspecteur général de l'université, le prix décerné tous les trois ans à celui qui, par ses ouvrages élémentaires et son activité personnelle, a rendu le plus de services à l'instruction élémentaire.

M. Hoffet, on s'en souvient, a assisté à plusieurs de nos Congrès scolaires. Il passe une partie de l'année à Nyon, où il est en ce moment dans un état de santé regrettable, mais qui ne l'aurait pas empêché de participer au Congrès de Fribourg. Faisons des vœux pour que le professeur émérite puisse y prendre part l'année prochaine.

PARTIE PRATIQUE.

Solution des problèmes sur le losange (*Educateur* N° 13).

Désignant, pour abréger, la grande diagonale par D, la petite par d, le côté par C, le périmètre par P et la surface par S.

1er PROBLÈME.

$$C^2 = \frac{D^2}{2} + \frac{d^2}{2}, \text{ d'où :}$$

$$C = \sqrt{\frac{D^2}{2} + \frac{d^2}{2}}$$

Remplaçant les quantités par leur valeur, on a :

$$C = \left(\frac{6,4}{2}\right)^2 + \left(\frac{2,8}{2}\right)^2 \text{ mètres} = 3,492 \text{ mètres.}$$

$$\text{et } P = 4 \text{ fois } 3,492 \text{ mètres} = 13,968 \text{ mètres.}$$

2e PROBLÈME.(*)

$$\text{De } C^2 = \frac{D^2}{2} + \frac{d^2}{2} \text{ on déduit :}$$

$$\frac{D^2}{2} = C^2 - \frac{d^2}{2} \text{ d'où :}$$

$$\frac{D}{2} = \sqrt{C^2 - \frac{d^2}{2}} \qquad \text{Remplaçant, il vient :}$$

$$\frac{D}{2} = \sqrt{5,18^2 - \left(\frac{4,5}{2}\right)^2}$$

$$\text{et } D = 2\sqrt{5,18^2 - \left(\frac{4,5}{2}\right)^2} \text{ mètres} = 9,33 \text{ mètres.}$$

$$S = \frac{9,33 \times 4,5}{2} \text{ mètres}^2 = 20,9925 \text{ mètres}^2.$$

(*) Au lieu de la grande diagonale, lisez : la petite diagonale mesure 4,5 mètres.

3e PROBLÈME.

On obtiendra les carrés des deux diagonales en partageant le carré du côté en parties proportionnelles à 7^2 et 4^2 ou à 49 et 16 et les diagonales en extrayant les racines carrées des résultats, ce que nous indiquons comme suit :

$$D = \sqrt{\frac{(8,47)^2 \times 49}{65}} \text{ mètres} = 7,354 \text{ mètres.}$$

$$d = \sqrt{\frac{(8,47)^2 \times 16}{65}} \text{ mètres} = 4,203 \text{ mètres}$$

$$S = \frac{7,354 \times 4,202}{2} \text{ mètres}^2 = 15,450754 \text{ mètres}^2.$$

4e PROBLÈME.

De $S = D \times \frac{d}{2}$, on déduit :

$$D = \frac{2\,S}{d} \quad \text{Remplaçant, on a :}$$

$$D = \frac{2 \times 11,78}{3,8} \text{ mètres} = 6,2 \text{ mètres}$$

$$\text{et } C = \sqrt{\frac{(6,2)^2}{2} + \frac{(3,8)^2}{2}} \text{ mètres} = 3,635 \text{ mètres.}$$

Nous avons reçu les solutions de neuf élèves de l'école secondaire de Bernex (Genève). Voici les résultats obtenus :

1er problème. Les neuf élèves ont un résultat exact à 3 millimètres près.

2e problème. Huit élèves ont un résultat exact à 5 millimètres près.

3e problème. N'ayant pas pris garde que le rapport des $^1/_2$ diagonales est le même que celui des diagonales entières, sept élèves ont doublé les résultats obtenus pour la valeur des diagonales et sont ainsi arrivés, pour la surface, à un résultat quatre fois trop grand.

4e problème. Huit élèves ont un résultat tout à fait exact.

P. DUCOTTERD.

VARIÉTÉS.

Découvertes nouvelles en Australie.

(D'après M. Henry Geffrath.)

(Suite.)

Quand la colonie arriva à la rivière d'Oakover, le 12 décembre 1873, elle se trouvait dans un état pitoyable, le colonel Warburton surtout. Il fallut le lier sur son chameau, où il n'avait plus la force de se tenir lui-même. Les chameaux étaient réduits à trois, dont il fallut encore tuer un.

La rivière d'Oakover est un affluent du Grey, sur les rives duquel les squatters australiens font paître leurs troupeaux. La distance de Grey à

Alice-Springs est de 1000 milles en ligne droite et de ces 1000 milles, 850 appartenaient à la partie inexplorée du continent.

M. Lewis et un des Afghans furent envoyés, avec les deux derniers chameaux, en reconnaissance vers les pâturages connus du colonel. Mais ils étaient à une distance beaucoup plus grande qu'on ne se l'était imaginé, c'est-à-dire à 170 milles. On finit cependant par l'atteindre et par y trouver ce dont on avait tant besoin, des vivres et du secours. Après 16 jours d'absence, qui parurent plus longs que des siècles à ceux qui étaient restés à Oakover et qui, pendant les cinq derniers jours, n'eurent rien à manger qu'un morceau de viande de chameau séchée, Lewis et l'Afghans revinrent au campement pourvus de chevaux, de provisions et de tout ce qui était nécessaire.

La caravane était encore une fois sauvée.

Le 11 janvier 1874 elle arriva dans la station des troupeaux et y trouva le plus bienveillant accueil. De là, elle se rendit à Rœburne, petite ville connue par ses pêcheries de perles, et à 1200 milles au nord de Perth. A partir de ce moment, les voyageurs jouirent de l'hospitalité du gouvernement de la colonie de l'Australie occidentale, et furent partout l'objet des plus grandes prévenances. Le reste du voyage se fit par la voie d'eau vers Free-mantle, de là à la capitale, et ensuite à Perth par Albany, King-George Lound, où mouillent les vapeurs partis pour l'Europe.

Le dessein primitif du colonel Warburton, qui était de retourner de Perth à Adélaïde par la partie sud, dut être abandonné en raison de la perte des chameaux. Les fatigues inouïes des voyageurs les avaient d'ailleurs tellement éprouvés qu'il ne pouvait plus être question d'entreprendre de sitôt une excursion, que tout annonçait devoir être aussi pénible et dangereuse que la précédente.

Le colonel Walburton se décida en conséquence à se rendre à Adélaïde avec son fils Richard et le noir Charley, à bord du vapeur Baroda. Il s'embarqua le 1er avril et arriva à sa destination le 5. Les autres membres de la caravane s'y rendirent sur des bâtiments à voile. Le 9 avril, le retour des explorateurs fut célébré par un banquet animé et brillant. La reconnaissance publique ne se borna pas à cette marque de sympathie. Le Parlement de Parlement de l'Australie méridionale vota une gratification de 1000 livres sterling pour Warburton et autant pour ses compagnons. L'Angleterre elle-même voulut s'associer à ces témoignages de gratitude. La Société royale de géographie de Londres décerna une médaille d'or au chef de l'expédition. M. Warburton est Anglais de naissance. Ayant voulu revoir sa patrie, il y reçut un accueil enthousiaste au sein de la Société royale de géographie, à laquelle il fit un exposé détaillé de son grand voyage. Un bon portrait de Warburton a paru dans la *Gazette illustrée* de Leipzig. Les honneurs rendus à Warburton s'expliquent par l'intérêt qu'on prend à toutes les tentatives d'exploration vers des parages encore inexplorés, surtout quand elles sont accompagnées de privations et de dangers pour la vie des investigateurs, car on ne peut pas parler ici précisément de découvertes.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si le zèle des explorateurs, loin de se ralentir par l'insuccès des uns, ne fait que s'accroître chez d'autres. C'est ainsi que l'expédition de Warburton a été suivie de celle de Gosse, fils d'un médecin établi à Adélaïde.

M. Gosse, dont le nom semblerait indiquer une origine genevoise, partit avec son frère Henri, un arpenteur, deux autres personnes et trois Afghans, chargés de la conduite des chameaux que la libéralité de M. Elder avait mis à la disposition des nouveaux chercheurs. On emmena aussi quelques chevaux. Les préparatifs de l'expédition durèrent toute une année.

La caravane s'était dirigée d'abord vers la chaîne de Reynold. Mais, toutes les tentatives de pénétrer vers l'Ouest et le sud-ouest étant demeurées inutiles, M. Gosse dut suivre la direction du lac Amédée, découvert par un précédent voyageur qui n'avait pas pu aller plus loin, le traversa et se trouva tout à coup en présence d'un rocher immense, long de 2 milles, large d'un mille et haut de 1100 pieds. Du milieu de cet immense bloc jaillissait une source. Gosse baptisa cette merveille de la nature du nom d'*Ayres rock,* à l'honneur de sir Henri Ayres, citoyen d'Adélaïde. De ce roc, notre voyageur put contempler deux chaînes de montagnes, dont l'une se dirigeant vers le sud-est, reçut le nom de sir Musgrave, le gouverneur actuel de l'Australie méridionale, et dont l'autre, qui se dirigeait vers le sud et le sud-ouest, fut baptisée Mann, nom du procureur-général du pays. Le sol offrait une végétation luxuriante et l'eau n'y faisait pas défaut. Mais cette richesse disparaissait bientôt pour faire place aux collines de sable, hérissées d'épines de manière à barrer complétement la voie. L'eau manquait également, et cela dans la saison où un soleil torride dardait ses rayons accablants sur les hommes et les animaux. Gosse dut, comme Warburton, se décider à la retraite. On avait parcouru environ 600 milles, sans tenir compte des circuits et des détours qu'il avait fallu faire. La société se trouva à la station télégraphique de Charlotte Watter, à 804 milles au nord d'Adélaïde. C'était le 20 décembre 1873, et le 28 janvier 1874 on était de retour à Adélaïde et on avait laissé les chameaux et leurs conducteurs à Finnis-Springs.

(A suivre.)

Le Rédacteur en chef: A. Daguet.

Fribourg. — Imprimerie Edouard Bielmann.